www.le-gua.com



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS E GUALLANDIER 2021

édito

Chères Guataises, chers Guatais,

J'ouvre cet édito avec une pensée toute particulière pour tous ceux, habitants et commerçants, que la crise a affectés. Vous le savez, même si Le Gua a été peu touché par le Coronavirus, nos villages devront faire face, comme l'ensemble du territoire français, aux difficultés engendrées par la crise. C'est dans l'espoir de soutenir l'activité de nos commerces que je vous appelle à "consommer guatais" le plus possible.

2021 sera donc une année où de nombreux défis devront être relevés.

Le déroulement des projets de développement de notre commune se poursuivra. Nous accueillerons de nouveaux habitants au début de l'automne avec les premières maisons de la ZAC Champlain. Le chantier de la maison de santé sera lancé en février. Il faudra s'attendre à des perturbations dans le centrebourg car ces travaux seront menés de front avec deux autres chantiers privés, un à la Coralline pour améliorer l'accueil de nos aînés et satisfaire de nouvelles demandes, l'autre sur l'ancien bâtiment conventuel derrière la médiathèque. En plus de parfaire l'esthétisme de cette zone, ce projet viendra compléter les besoins du centre-bourg. C'est grâce à ces grandes entreprises que le dynamisme urbain du Gua se poursuivra.

Je suis bien incapable d'imaginer à quoi ressemblera cette nouvelle année mais je veux malgré tout espérer et vous présenter, comme le veut la tradition, tous mes vœux pour une meilleure année 2021.

Bien sincèrement, votre maire, Patrice BROUHARD







Retrouvez ce numéro sur le site de la mairie ou sur **calameo.fr**

Directeur de la publication : Patrice BROUHARD Rédaction : l'équipe municipale Réalisation : Publica 05 46 02 43 09 - Sablonceaux

Impression : IMPRIMERIE





Au nom de l'ensemble du conseil et en tant que représentant de tous les habitants du Gua, le maire, 2 de ses adjoints et une partie des agents municipaux se sont rendus à l'école élémentaire le 2 novembre dernier, pour prendre part à l'hommage national rendu à Samuel Paty. Pour Patrice Brouhard, la présence de la municipalité était importante pour manifester son soutien à tous ceux qui souffrent de l'intolérance et de l'obscurantisme et qui le paient de leur vie.

La cérémonie s'est déroulée dans la cour de l'école avec la lecture, par la directrice, de la lettre de Jean Jaurès aux élèves des quatre classes réunis avec leurs institutrices et instituteurs. Une minute de silence a été ensuite observée en mémoire de Samuel Paty.

Jammage

Frédéric Laurent est décédé en octobre dernier. Est-il besoin de préciser qu'il était, depuis 1994, le médecin généraliste que beaucoup de Guatais et habitants



des communes voisines venaient consulter ? Il était également médecin urgentiste, médecin pompier, médecin addictologue, médecin expert auprès de la Sécurité routière et du Tribunal de Grande Instance de La Rochelle.

Il consacrait une grande partie de son temps libre à ses passions qui le reliaient à la nature : la spéléologie, la plongée, la chasse, la pêche, la danse par laquelle il s'impliquait dans le tissu associatif du Gua.

Au nom des Guatais et Guataises, le conseil municipal présente à son épouse et ses filles ses très vives et sincères condoléances.





Suite à d'importants dépôts illicites de tous genre observés depuis plusieurs mois, la municipalité a décidé d'installer des barrières d'accès chemin du bois de Mullon et canal de Dercie.





■ Un nouveau président à la CdC

Patrice Brouhard a été élu à la tête de la communauté de communes à l'issue du conseil communautaire d'installation du 5 novembre dernier. Notre maire succède à Mickaël Vallet, nouvellement élu sénateur qui avait démissionné pour respecter la loi sur le non-cumul des mandats. Félicitations au nouveau président qui saura sans nul doute poursuivre en bonne intelligence tous les projets





De nombreux administrés s'interrogent sur la poursuite du déploiement du réseau haut débit sur la commune, démarré en 2019. Bien que ralenti par la crise sanitaire, les travaux devraient se terminer en novembre 2022, date initialement prévue. Vous trouverez ci-dessous, le courrier du Président Départemental Dominique Bussereau à ce sujet, ainsi que le calendrier de déploiement prévisionnel.





La Rochelle, le 4 décembre 2020



Monsieur le Maire,

Arrivée de façon imprévisible, la crise sanitaire a ralenti le déploiement du réseau Très Haut Débit départemental en imposant de nombreuses contraintes supplémentaires pour la réalisation des travaux.

Malgré ces difficultés, le Département et son délégataire, Charente Maritime Très Haut Débit, ont fait le choix de poursuivre la construction du réseau, y compris pendant les périodes de confinement, afin que le plus grand nombre de Charentais-Maritimes puisse être raccordé rapidement. Fin 2020, 100 000 foyers auront accès à la fibre artisce à notre action.

Toutefois, l'application stricte des gestes barrière lors des travaux, les difficultés d'approvisionnement et les restrictions de déplacements nous imposent de revoir, pour certaines communes, les délais de fin de déploiement initialement prévus.

Nous vous joignons le calendrier prévisionnel du déploiement actualisé. Nous resterons un des premiers Département qui sera desservi à 100% en fibre.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Vice-Président du Département de la Charente-Maritime Le Président du Département de la Charente-Maritime et de l'Assemblée des Départements de France Ancien Ministre



Jean-Marie ROUSTIT

Dominique BUSSEREAU

Département de la Charente-Maritime

9 85 boulevand de la République - CS 50003 - 17076 La Rochelle cede

0 546 317 000 si info@charente-maritime.fr

charente-maritime.fr



| Canton de Marennes | Date de début | Date de fin initiale | Nouvelle date de fin |
|-------------------------------|------------------|-------------------------|-------------------------|
| BEAUGEAY | 2019 | 2020 | 2021 |
| BOURCEFRANC-LE-CHAPUS | 2019 | 2020 | 2020 |
| CHAMPAGNE | 2020 | 2022 | 2023 |
| LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN | 2020 | 2020 | 2021 |
| LE GUA | 2019 | 2022 | 2022 |
| MARENNES- HIERS-BROUAGE | 2019 | 2020 | 2020 |
| MOEZE | 2020 | 2020 | 2021 |
| NIEULLE-SUR-SEUDRE | 2022 | 2022 | 2022 |
| SAINT-FROULT . | 2021 | 2022 | 2022 |
| SAINT-JEAN-D'ANGLE | 2020 | 2021 | 2022 |
| SAINT-JUSTE-LUZAC | 2019 | 2022 | 2022 |
| SAINT-SORNIN | 2021 | 2022 | 2022 |



■ Quelques nouveautés dans les cours d'école

des composteurs (installés par la régie des déchets de la CDC) et des carrés de jardin à l'école élémentaire,



• une nouvelle surface de jeu amortissante à l'école maternelle.



Le tapis de l'aire de jeu de l'école maternelle a été totalement remplacé. Ce sol souple et amortissant répond aux normes de sécurité les plus strictes. Nos enfants peuvent désormais s'épanouir en toute sécurité.

▶ la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) a été faite (sanitaires et électricité) à la maternelle.

■ Un petit air de Noël avant de partir en vacances

Comme chaque année, les 140 élèves sont partis en vacances avec un sujet en chocolat et un album illustré.

Un grand merci de la part des membres du CCAS à tous les enfants qui ont mis tout leur cœur dans la création de cartes de Noël qui ont été jointes aux colis de Noël offerts aux aînés de la commune.



■ Accès à la garderie

Avec le niveau d'alerte renforcé VIGIPIRATE, les conditions d'accès à la garderie ont changé. **RDV** :

https://www.le-gua.com/ 2020/11/04/04-11-2020-acces-a-la-garderie/



Menus du 04 janvier au 12 Mars 2021 RESTAURANT SCOLAIRE DU GUA



→ Menus établis par la diététicienne nutritionniste, référente développement durable

Légende
Produit local
Végétarien

Bro Produit bio





On nous parle régulièrement de la consommation des fruits. Parmi eux on trouve les fruits à coque (différentes sortes de noix, noisettes, amandes, pistaches non salées, etc). Ils sont plus riches en lipides que les fruits. Quant aux fruits secs (abricots, dattes, pruneaux, raisins, cranberry, etc), ils ont une faible teneur en eau et les glucides y sont plus concentrés que dans les fruits frais.

Aujourd'hui le Programme National Nutrition Santé recommande de consommer 30 grammes de fruits à coque par jour. La consommation des fruits à coque est en augmentation car les personnes qui ont une alimentation végétarienne les privilégient pour leur richesse en protéines végétales entre autre.

LES FRUITS À COQUE SONT DE VRAIS ATOUTS NUTRITION

- → Riches en lipides de bonne qualité (oméga 3 et 6) pour lutter contre les maladies cardio-vasculaires.
- → Riches en protéines végétales : ils en contiennent entre 3 à 7 g pour une portion de 30 g. En équivalence, une portion de 30 g de camembert contient autant de protéines.
- → Source de Vitamine B & E, pour le renforcement du système immunitaire, et le bon fonctionnement du système nerveux.
- → Riches en minéraux (fer, magnésium, calcium, phosphore, potassium) et oligo-éléments (cuivre, zinc).

Le Pôle Nutrition Santé

■ Piscine de Saujon

La commune du Gua adhère au Syndicat Intercommunal à vocation unique (SIVU), pour le fonctionnement de la piscine de Saujon. Cela lui permet de bénéficier d'une tarification particulière pour les séances de natation scolaire. Les classes de grande section, de CE2 et CM1 sont concernées et suivent 10 séances d'activités aquatiques par an.

Des tarifs préférentiels pour l'achat d'une carte trimestrielle ou annuelle sont accordés aux habitants des communes qui adhèrent au SIVU.

Pour plus de renseignements vous pouvez prendre contact auprès de la piscine de Saujon, Aire de la Lande, au 05 46 02 47 33.

■ La Poste : Sauvegardons les services publics !

Vous avez tous constaté que des banderoles et silhouettes ont été disposées sur la place du logis en centre bourg pour sensibiliser la population contre les horaires d'ouverture réduits du bureau local de la poste et son éventuelle fermeture. Vous avez pu également lire, dans la presse locale, les différents articles de notre maire Patrice Brouhard qui se bat pour la défense des services publics. Alors plus que jamais, restons tous vigilants!!! Une fois le confinement levé, un rassemblement de contestation est prévu. La date vous sera communiquée dès que possible.







Soutenons nos commerces de proximité

Consommons local! Nouveau: vitrines numériques pour les commerçants du GUA. En cette période de difficultés économiques liées à la crise du Coronavirus, vous avez peut-être besoin de développer votre visibilité sur internet et notamment sur les réseaux sociaux. C'est pourquoi la Communauté de Communes du Bassin de Marennes et quatre communes partenaires ont décidé de mettre en place des pages Facebook dédiées aux commerçants et artisans, afin de vous proposer une "vitrine digitale" permettant de faire connaître vos produits et services, ainsi que vos possibilités de commande, de collecte ou de livraison. **Ce service est totalement gratuit**.

Pour en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire sur : www.commercesbassindemarennes.com

■ La banque alimentaire



Le CCAS du Gua, composé d'élus et de bénévoles, distribuent chaque année plus de 800 repas aux démunis. Sur la commune, une quarantaine de personnes bénéficient de l'aide alimentaire deux fois par mois (le lundi).

Malheureusement, ce chiffre est en constante augmentation en raison de la crise sanitaire. Si cette situation perdure, elle risque de porter préjudice aux bénéficiaires, sachant que les stocks de denrées de la banque alimentaire sont faibles.

C'est pourquoi, Patrice Brouhard, le président de la Communauté de communes du bassin de Marennes a réagi et organisé une collecte exceptionnelle auprès de trois commerces du bassin. Merci à tous pour votre solidarité et générosité!



26 Cours National - 17100 Saintes : 05 46 94 13 48 Marché couvert de Royan : vendredi, samedi et dimanche matin

Matériels divers à vendre



Il reste encore à vendre des tables d'école doubles, des fauteuils de cinéma, des bancs d'école, des lots de chaises adultes, des cartes et illustrations scolaires, des pichets, saladiers, louches en inox (voir bulletin municipal d'oct. 2020).

Pour les personnes intéressées, merci de prendre contact au 06 75 39 70 85



L'association Mod'Emplois vous propose de vous accompagner gratuitement dans votre recherche d'emploi et vous propose des ateliers vous permettant de reprendre confiance en vous et de maîtriser les outils indispensables à atteindre votre objectif. Contactez-nous au :

06 63 62 83 31 ou sur contact@mod'emplois17

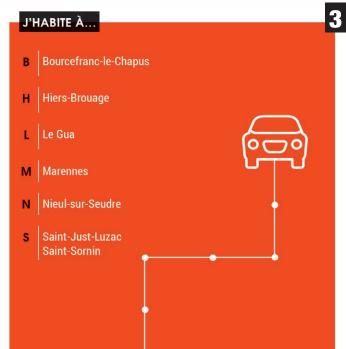
■ Nouvelle plateforme "1 jeune, 1 solution"

Face au contexte économique difficile lié à la crise sanitaire, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion met à disposition une nouvelle plateforme "1 jeune, 1 solution" pour accompagner les jeunes dans leurs recherches d'emplois. Mis en place dans le cadre du plan France Relance, cet outil numérique met en relation les jeunes de moins de 26 ans cherchant un emploi, une formation ou une mission avec des entreprises. Les employeurs peuvent trouver sur la plateforme les solutions pour les aider à recruter des jeunes, s'informer sur les mesures de soutien existantes, déposer une offre d'emploi, participer à un des événements de recrutement organisés partout en France.

Plus d'information : https://www.1jeune1solution.gouv.fr









JE VAIS À...

MARENNES

Arrêts ou établissements de destination :

Place des Halles • Place Carnot • Mairie • Zone commerciale (rue de la République) • Gare routière • Mediathèque • Hôpital local Allée du cimetière



MARDI Arrivée à Départ de MARENNES MARENNES 9h30 12h00

→ SAUJON

Arrêts ou établissements de destination :

Mairie • Les Thermes • Gare • Rue de la Seudre • Zone commerciale (Z.A. La Croix du Bourdon) • Mediathèque • Aire de la Lande

MERCREDI Arrivée à Départ de SAUJON SAUJON 9h30 12h00



14h30

17h00

VOS AUTRES DISPOSITIONS TARIFAIRES POUR LE TAD ET LE CAR

| | TARIF |
|---|-------|
| CARNET 10 VOYAGES | 16€ |
| CARNET 10 VOYAGES Jeune - de 28 ans ** | 8€ |

Service accessible également aux titulaires d'un abonnement sur carte papier.

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Les carnets de 10 voyages sont vendus. sous format papier uniquement par correspondance en faisant une demande écrite avec votre adresse postale et un règlement à l'ordre de TAD/LC17.

à Région Nouvelle-Aquitaine

Sous-Direction des Transports Routiers de Voyageurs CS 10410 - 20 rue de la Somme 17024 LA ROCHELLE

** Une photocopie de la carte d'identité pour les jeunes de moins de 28 ans.

JE PAIE AUPRÈS DU CONDUCTEUR...

VOYAGE TOUT PUBLIC



1 voyage 3,60° Aller/Retour

AVEC LA CARTE SOLIDAIRE*



ENFANT DE MOINS DE 4 ANS - Pour un adulte payant ACCOMPAGNANT PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

Gratuit Gratuit

* Pour le tarif solidaire, justifier d'une Carte Solidaire délivrée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour en faire la demande, consulter le site : transports.nouvelle-aquitaine.fr

MA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE LA VEILLE DE MON DÉPLACEMENT, AU...

0 800 73 01 46 Service & appel gratuits

Ouvert toute l'année du lundi au samedi de 7h à 19h (hors jours fériés) et de juin à septembre jusqu'à 20h, 7j/7.

Les horaires sont disponibles sur :

transports.nouvelle-aquitaine.fr

Contact par mail au :

tad17@nouvelle-aquitaine.fr

Tarifs en vigueur au 1er janvier 2020 sous réserve de modifications.

Le service ne fonctionne pas les jours fériés. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés et ne sauraient constituer un engagement contractuel de la part de la Région Nouvelle-Aquitaine.



Le Transport à la Demande est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) et les gares de votre communauté de communes (minimum à 3 km de votre domicile). Ce service, à un tarif modique, fonctionne aux jours et horaires indiqués dans cette fiche horaire (hors jours fériés).

COMMENT FAIRE?



J'appelle au 0 800 73 01 46 Servi

au plus tard la veille de mon déplacement avant 17h00. (Pour les déplacements du samedi et du lundi, je réserve le vendredi avant 17h00)

3 Je me tiens prêt devant mon domicile

Je règle mon voyage auprès du conducteur.



Pour le retour. rdv sur le lieu initial de dépose à l'heure convenue.

C'est parti!!!

■ La cérémonie du 11 novembre





Elle s'est déroulée cette année dans le respect des prescriptions sanitaires et en comité restreint. Pas de participation de groupes d'élèves et limitation de la présence du public. Cérémonie avec dépôts de gerbes et lecture du texte de la Ministre Déléguée Geneviève Darrieussecq, par le maire, Patrice Brouhard. Un bel hommage solennel rendu aux "morts pour la France".

■ Visite des villages

Comme chaque année, l'équipe municipale s'est rendue les 12 et 19 septembre dernier, dans les différents villages de la commune afin d' y rencontrer les habitants et connaître leurs préoccupations qui sont d'une manière générale : la voirie, la sécurité, la vitesse, les incivilités et nuisances diverses.

L'équipe municipale a pris bonne note de toutes ces revendications et poursuivra ses efforts pour améliorer le quotidien de ses concitoyens.



Les élus à la Madeleine



LA PAROLE AUX ÉLUS

Expérience et confiance pour le Gua

(Article non communiqué, malgré notre demande.)

Le Gua Avenir

Dans un avenir proche, Le Gua Avenir va devoir aborder la problématique de l'accès aux soins. Si la Charente-Maritime ne fait pas partie des départements les plus déficitaires en médecins généralistes, nos territoires ruraux comme Le Gua pourrait bien se voir touchés. En effet les déserts médicaux ne cessent de progresser depuis 2016 et la tendance ne semble pas près de s'arrêter avec une proportion non négligeable de médecins sur le point de partir à la retraite.

Si ces questions ne relèvent pas directement des compétences du maire, il sait souvent mettre en œuvre des programmes pour maintenir des services de soins de proximité et de qualité. Alors pour faire contre-poids, Le Gua pourra s'appuyer sur la création de la maison de santé.

En suivant Patrice BROUHARD dont le précédent conseil avait lancé le projet, nous nous sommes engagés à agir pour une bonne qualité de vie au Gua. L'accès aux soins en fait partie et nous utiliserons les outils que la politique de santé du gouvernement mettra à notre disposition pour remplir cette mission.



https://www.facebook.com/LeGua2020

TINFOS MAIRIE

LE FRELON ASIATIQUE



Fédération Départementale des Groupements de Défense Contre les Organismes Nuisibles de la Charente-Maritime

Comment le reconnaître ?

Le frelon asiatique (vespa velutina):

- ✗ Aspect brun noir
- Avant-dernière segmentation abdominale jaune-orangée
- x Pattes jaunes
- x Tête jaune orangée
- x Taille légèrement plus petit

<u>Le frelon européen</u> (vespa crabro) :

- * Abdomen jaune
- **x** Pattes noires
- 🗶 Tête jaune
- **x** Taille : de 2,5 à 3,5 cm





Cycle de vie :

Fin février / mars :

- ✗ Sortie d'hibernation des femelles fondatrices
- ✗ Elaboration d'un nid de la taille d'une clémentine par la reine



De mai à octobre :

- X Eclosion de la première ponte
- X Développement de la colonie et du nid

Nov. / décembre :

Migration hors du nid des reines fécondées vers leur lieu d'hibernation



Comment lutter?

Par piégeage sélectif :

- Pose de pièges sélectifs pour la capture des reines fondatrices
- Mise en place dès le début du mois de février
- ✗ Appâter avec de la bière et du cassis

Coût total: 8,50 euros

Par destruction des nids :

✗ Pré-nids, à hauteur d'homme : 80,00 euros





<u>Possibilité de fourniture de bombes</u> <u>insecticides aérosol</u> :

✗ Bombe aérosol : 15,00 euros

Tous nos prix sont TTC (Syndicat professionnel agricole loi de 1884 non assujetti à la TVA). L'intervention de notre Fédération reste réservée aux adhérents.

FDGDON 17 -Chambre d'Agriculture 2 Av. de Fétilly- CS 85074 - 17074 LA ROCHELLE 05 46 50 26 86 - 06 07 58 05 62 Techniciens : M. GUERRY : 06 47 97 44 07 M. LAY : 06 64 43 13 36 fdgdon17@orange.fr - www.fdgdon17.fr



En 2020, une convention a été signée entre la mairie et l'association "30 millions d'amis" pour une campagne de stérilisation de 20 chats errants sans maître. La clinique vétérinaire de Saujon a accepté de procéder à la stérilisation de ces animaux selon les modalités de la convention. En raison de la crise sanitaire, la clinique vétérinaire n'a pu accepter les chats qu'à compter de septembre. Sur la commune, 9 chats ont été piégés sur 4 sites: rue de Fournil, rue de la croix de Châlons, la Petite Brissonnerie et Dercie.

Après stérilisation, ils ont été remis en liberté dans le lieu de capture suivant les obligations de la convention.



... entraide, parole, prévention, amitié ...

Depuis le mois d'août dernier, l'association "Vie libre" tient des permanences sur la commune (voir affiche jointe).



Association loi 1901, de nature populaire et familiale, laïque et apolitique, elle vient en aide aux personnes en souffrance avec l'alcool et

autres addictions. Les militants accompagnent les malades jusqu'à la guérison (avant, pendant et après les soins). Reconnue d'utilité publique, elle est formée de buveurs guéris, d'abstinents volontaires et d'anciens addicts. Elle lutte également contre les causes qui engendrent toutes les addictions, dont l'alcoolisme.

N'hésitez pas à contacter un militant du Mouvement : aide, écoute et accompagnement assurés dans la discrétion la plus totale. Antenne du Gua :

le 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois, à 18h00 Salle Haute de la médiathèque 13, rue Samuel Champlain

Si vous avez un problème ou simplement souhaitez vous informer, vous pouvez contacter la personne référente sur le territoire du bassin de Marennes :

Mme Chantal Chaumiolle au 06 89 79 49 79.

Discrétion assurée.

Autorisations d'urbanisme : un nouveau service en ligne



Afin de faciliter vos démarches, la Communauté de Communes et les mairies du Bassin de Marennes viennent de mettre en place un guichet numérique d'autorisations d'urbanisme qui vous permet de créer

votre dossier en ligne et de suivre l'évolution de votre demande en temps réel.

Accessible depuis nos sites internet (rubriques "urbanisme"), ce guichet numérique permet pour le moment le dépôt de quatre types de demandes d'autorisation : cer-

tificat d'urbanisme de simple information (CUa), certificat d'urbanisme opérationnel (CUb), déclaration préalable pour lotissement (DPLT), et déclaration d'intention d'aliéner (DIA).

À terme (au plus tard le 1^{er} janvier 2022), vous pourrez y déposer toutes vos demandes d'urbanisme : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, etc.

Une meilleure qualité de service

La dématérialisation progressive de l'application du droit des sols (ADS) – résultant de la loi ELAN de novembre 2018 – permet ainsi d'améliorer le service rendu aux usagers : accès 24h/24 et 7j/7, gain de temps du fait de la suppression des délais liés au tamponnage et à la transmission des dossiers (copie, affranchissement du courrier, navettes), réduction des frais de port et de papier, traçabilité grâce à la consultation en ligne de l'avancement de l'instruction.

La saisie en ligne permet en outre de réduire le risque d'erreurs et de faciliter la transmission de votre dossier aux différents services concernés, fluidifiant ainsi son instruction.

+ d'infos :

www.bassin-de-marennes.com/ vivre-au-quotidien/urbanisme-droit-des-sols

■ Seudre Alabri



Accompagnement pour l'adaptation de votre bâti au risque inondation

Pour faire face aux submersions marines générées par les tempêtes majeures comme Martin ou Xynthia, les collectivités se sont dotées d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI de la Seudre, une campagne de diagnostic de vulnérabilité des habitations aux inondations sera conduite sur la commune du Gua à partir du premier trimestre 2021. Elle s'adresse aux habitations situées en zone inondable.

Celle-ci correspond à l'aléa court terme identifié par les porter à connaissance et les plans de prévention des risques naturels (PPRN).

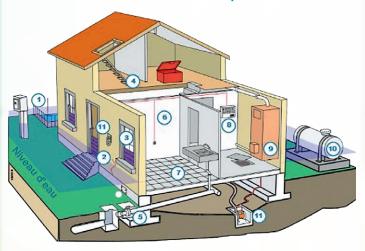


WINFOS MAIRIE

Ces diagnostics ont pour objectif, par une expertise réalisée au cas par cas, d'offrir aux personnes concernées **les moyens de diminuer la vulnérabilité de leur logement**; en réduisant les dommages matériels, le danger pour les résidents ou le temps de retour à la normale après une inondation.

Ils amèneront à des propositions de travaux de réduction de la vulnérabilité de l'habitation. Leur réalisation sera **facultative**, et sera **subventionnée par la collectivité à hauteur de 90%** (dans la limite de 10% de la valeur vénale du bien considéré).

Quelques éléments de réduction de la vulnérabilité d'une habitation face au risque d'inondation :



- 1. Balisage en hauteur de la piscine (évite les chutes lorsque la piscine est submergée)
- 2. Obstruction des entrées d'eau : batardeaux, colmatage des voies d'eau (fissures, gaines...)
- 3. Pose d'une commande manuelle de secours pour volets électriques
- 4. Zone refuge ou hors d'eau (avec accès direct sur l'extérieur)
- 5. Pose de systèmes d'obturation amovible de refoulement des eaux usées
- 6. Rehausse du réseau électrique
- 7. Pose de matériaux résistants à l'eau au sol ou sur les murs (carrelage...)
- 8. Mise hors d'eau, et aux normes, du compteur électrique
- 9. Rehausse ou protection des équipements de chauffage de l'air ou de l'eau
- 10. Rehausse et arrimage de la cuve d'hydrocarbures
- 11. Autres équipements : pompe, anneau d'amarrage pour barques de secours...

Cette campagne est portée et mise en œuvre exclusivement par le **syndicat mixte du bassin de la Seudre (SMBS)**.

Vous pouvez savoir si votre logement est concerné sur le site des services de l'Etat en Charente-Maritime, rubrique

Pompes funèbres - Marbrerie - Funérarium

Contrat de Prévoyance Obsèques
Prévoyez dès maintenant : protégez ceux que vous aimez...
Assurez le respect absolu de vos volontés.
N'hésitez pas ! Informez-vous.

Z.C. route de Saintes
17600 SAUJON
05 46 05 36 36
05 46 85 85 85

plan de prévention des risques naturels (charente-maritime. gouv.fr.)

Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre site internet (sageseudre.fr), rubrique Alabri, et vous inscrire via notre formulaire en ligne. **Contact :**

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA SEUDRE 17 rue de l'Electricité - 17200 ROYAN alabri@sageseudre.fr - 05 46 39 64 93 https://www.sageseudre.fr/la-demarche-alabri

■ La Chocolataise a déménagé, génial!



Très attendu par M. & Mme Gentis, leur tout nouveau magasin est aujourd'hui superbe pour vous accueillir : grand parking, magasin vaste et lumineux, mettant en valeur les merveilleux chocolats dont la réputation n'est plus à faire et qui plongent les gourmets dans l'embarras du choix ! Le laboratoire est équipé des meilleurs outils en rapport avec la qualité des produits, témoignant d'une activité artisanale d'excellence avec son équipe de 8 personnes.

Prolongez votre plaisir dans l'espace salon de thé pour y déguster un échantillonnage sur place. Outre les pâtisseries présentées en magasin, il est toujours possible de commander des desserts particuliers.



Pour consulter la boutique en ligne : https://www.lachocolataise.com





Cet environnement naturel au caractère typique et historique reste cependant fragile. Dans une prise de conscience de la valeur de ce patrimoine unique, il fait actuellement l'objet d'études et d'actions afin de le préserver et même de le valoriser. Ce renouveau du marais vient ainsi rompre avec son relatif abandon progressif suite à la perte de ses intérêts multiples et variés de jadis tirées de ses nombreuses ressources : l'exploitation du sel, la pêche des anguilles, l'ostréiculture, l'agriculture ou l'élevage, jusqu'à l'exploitation de la vase pour la fabrique de tuiles.

L'objectif affiché est de retrouver l'équilibre de ce milieu dans son rôle d'éponge permettant de maintenir une biodiversité saine. La mise en place sur le territoire de la classification Natura 2000 apporte un soutien et un accompagnement quant à la gestion et à l'avenir de ces espaces. Depuis les divers évènements climatiques notamment, nous travaillons avec les différents syndicats de Marais, associations et Communautés de commune, afin de garantir les moyens d'entretenir et de maintenir des protections naturelles.

